

Montréal, le 10 août 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023
Dossier de la Régie : R-4213-2022 Phase 2**

Pour faire suite aux informations fournies par les participants relativement à la planification de l'audience dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier de l'audience qui aura lieu le 17 août 2023, à compter de 9 h, par visioconférence avec l'application Microsoft Teams.

Le lien pour rejoindre l'audience sur l'ordinateur ou sur l'application mobile est le suivant: [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#).

Les participants sont invités à se joindre à la plateforme Teams à compter de 8h30 afin de s'assurer du bon fonctionnement de leur équipement.

La Régie rappelle aux participants de s'assurer du respect des directives publiées dans le [Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie \(Microsoft Teams\)](#) et de consulter le [Guide technique pour les participants aux audiences de la Régie](#) en vue d'une participation adéquate.

La Régie rappelle que l'audience porte sur la demande d'Énergir visant l'approbation des caractéristiques du contrat d'approvisionnement en gaz de source renouvelable conclu avec NW Naturals Renewables et invite les participants à se concentrer sur ce sujet.

Également, la Régie rappelle qu'elle aura pris connaissance de la preuve écrite des participants. Elle les invite donc à concentrer leur présentation sur les points importants et les conclusions recherchées.

De plus, conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* les intervenants pourront déposer une demande de paiement de frais distincte pour l'examen de cette demande dans les 30 jours qui suivent la date de début du délibéré de la Régie.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml